

 **Bonne nouvelle !** La direction vient d'annoncer la fin des négociations sur l'accord temps de travail. Et devinez quoi ? Un magnifique projet est prêt à être signé !

Selon elle, l'objectif était de « **simplifier** la rédaction de mesures réparties depuis 1997 dans 20 documents ».

Ah, *simplifier*, le mot magique ! Traduction : **regrouper tous les reculs sociaux dans un seul document**, bien propre, bien net, prêt à être signé sans trop réfléchir. C'est vrai que c'est plus pratique.

## La CGT, toujours aussi têtue... à défendre vos droits

Pendant ce temps, la CGT s'est entêtée (oui, encore !) à réclamer de **vrais droits** pour les travailleurs :

- Le paiement des pauses,
- Réduction de la durée du travail : 32H payées 35,
- Mise en place du forfait heure pour les salariés au forfait jour afin qu'ils puissent bénéficier du paiement des heures supplémentaires,
- Le retour du 4eme jour d'ancienneté,
- Application de la majoration 25 % pour toutes les heures effectuées au-delà du contingent annuel de 1607 H,
- Moins de samedis travaillés (et lundis pour les salariés de la logistique),
- ...

Bref, que des choses totalement *démodées*, apparemment.

**La direction ?** Oh non, elle n'a rien voulu entendre.

**Et les autres organisations syndicales ?** Vont-elles prendre leur stylo plus vite que leur courage ? Après tout, pourquoi s'opposer quand on peut accompagner gentiment la régression sociale ?

**Mais attention : « aucun avantage n'est remis en cause ».**

C'est ce qu'ils disent... avec le plus grand sérieux.

Bon, mis à part :

- La tentative (**ratée grâce à la CGT**) de supprimer la base à 206 jours pour les TAM.
- La suppression du « ticket récupération » (vous savez, ce truc utile qui forçait une réponse du manager en 8 jours... maintenant ce sera 15, parce que faut pas trop presser le chef hein).

Mais sinon, c'est vrai : **rien ne change**. Juste un peu moins de droits, un peu plus de flou, un peu plus de boulot. Rien de grave. On s'habitue, non ?

## Grèves à l'appel de la CGT ? « Ça fait chier ! » (dixit le Président du CSE)

Cette négociation était l'occasion pour mettre fin à l'agacement du Président du CSE en répondant aux revendications des travailleurs.

Mais non, la réponse de la direction : *Circulez, y'a rien à négocier.*

**La direction n'écoute que ce qu'elle propose. C'est plus simple : ça évite les débats, les compromis et surtout les avancées sociales.**

**Face à cette posture autoritaire, la CGT renouvelle son appel à la grève :**



**Grève illimitée chaque semaine :**

**Du vendredi 18h00 au mardi 6h00**

- 👉 Chaque salarié est libre de choisir la durée de sa mobilisation dans ce créneau.
- 👉 Chaque heure de grève est un message clair envoyé à une direction qui croit pouvoir décider seule.

**Et non, la CGT ne signera pas ce "chef-d'œuvre" !**



**Cet accord ne comporte aucune avancée sociale. Il reconduit les pires éléments de l'Accord Renaissance, massivement rejeté par les salariés.**

Le signer, ce serait valider une politique de démantèlement des droits sociaux, au détriment de ceux qui produisent la richesse de cette entreprise.

Le signer, c'est abandonner le sens même de la négociation collective : un outil de justice face à la subordination.

La CGT refuse cette logique. Elle appelle l'ensemble des salariés à ne pas se résigner, à s'informer, à discuter entre collègues, et à se mobiliser.

**Ce n'est que par la lutte collective que nous pourrons rétablir l'équilibre des droits.**

**La CGT refuse de servir de tampon à cette mascarade.**



**Ensemble, imposons de vraies négociations. Avec du contenu et de réelles avancées sociales !!!**



**Syndiquez-vous :**  
**[cgtfleurymichon.syndicatcgt.fr](http://cgtfleurymichon.syndicatcgt.fr)**

